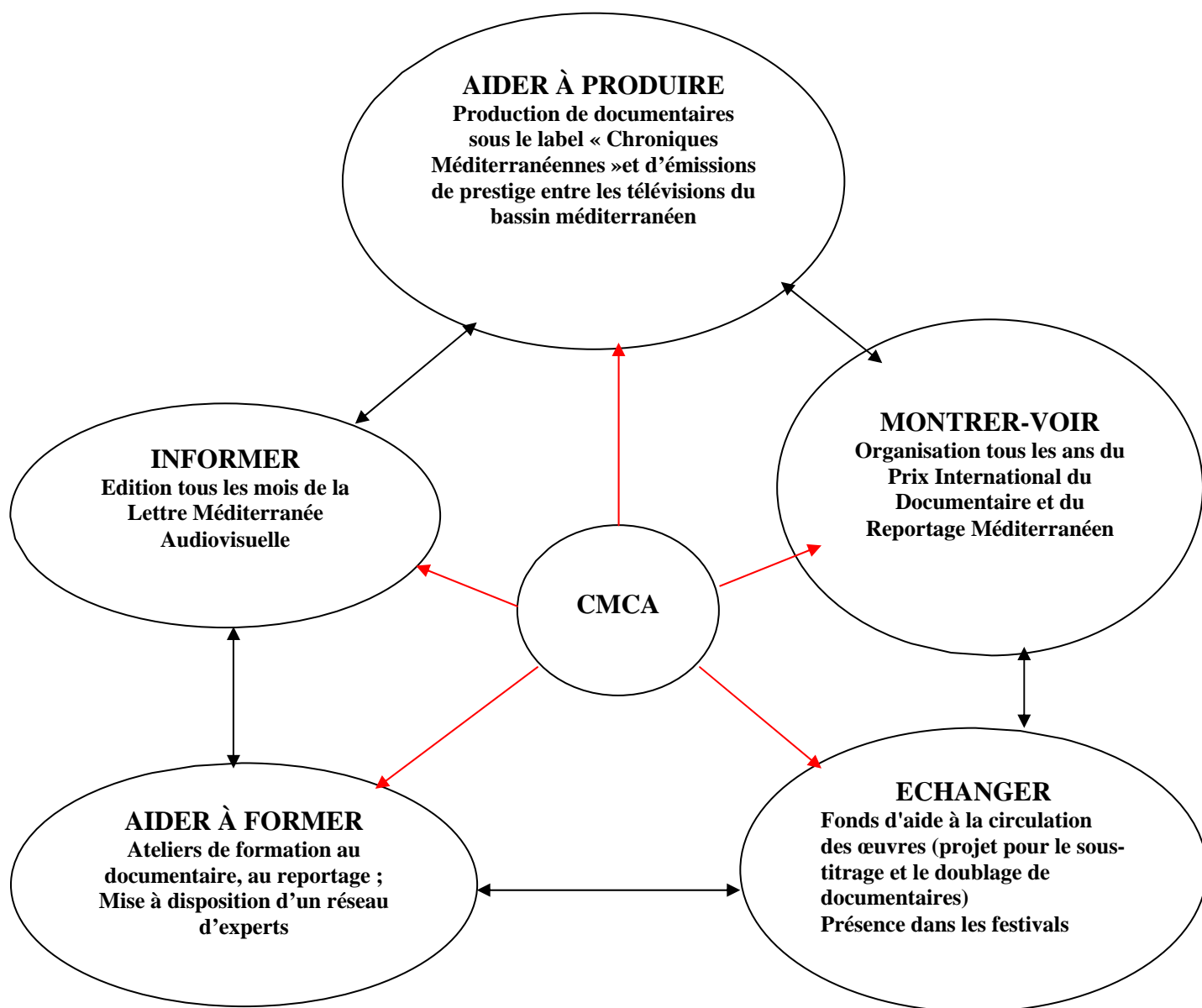




**Le Centre Méditerranéen de la Communication Audiovisuelle,
un réseau, un relais de coopération pour...**





CMCA

CENTRE MEDITERRANEEN DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

Créé en 1995, le CMCA, organisation non gouvernementale dont le siège se trouve à Marseille, est un réseau méditerranéen de coopération audiovisuelle. Il regroupe des organismes de télévision ainsi que des producteurs et des acteurs audiovisuels du bassin méditerranéen au sens large.

Il est soutenu par la Ville de Marseille, le Département des Bouches du Rhône et la Région Provence Alpes Côte d'Azur, ainsi que par les cotisations de ses membres qui sont : les organismes de radio télévisions, France 3 (France) ; RAI (Italie), l'ERT/ET1 (Grèce), TVR (Roumanie), ENTV (Algérie), 2M (Maroc), ERTT (Tunisie), URTE (Egypte), JRTV (Jordanie), PBC (Palestine), HRT (Croatie) ; d'autres organismes et associations de professionnels, producteurs, dont, INA, URTI, CRDP, Films du Tambour de Soie, Films du Soleil, 13 Production, APIMED.

Le **CMCA** s'est efforcé de mettre en place les structures et les outils indispensables pour développer un espace d'échange ouvert à tous les opérateurs audiovisuels publics ou privés, intéressés par la valorisation des cultures méditerranéennes.

Il se donne pour objectif permanent de participer activement au renforcement de la spécificité du secteur audiovisuel méditerranéen, notamment par une amélioration de la qualité des programmes proposés.

Aujourd'hui, le **CMCA** a décidé de renforcer ses actions à travers 5 axes principaux :

- **PRODUIRE** : il encourage plus particulièrement la production de série documentaire. Ainsi depuis 1991, plusieurs séries ont été mises en place : *Les Fantômes du monde sous-marin* (Histoires d'épaves de bateaux en Méditerranée) ; *Mémoires de l'eau* (Problèmes et conflits autour de la gestion de l'eau) ; *Chroniques méditerranéennes* (série thématique).
- **FORMER** : le CMCA propose à ses adhérents des ateliers de formation à la réalisation du documentaire : un atelier de coordination et d'écriture pour les réalisateurs participant à la série des "Chroniques Méditerranéennes" et un atelier de formation au documentaire à base d'archives.
- **INFORMER** : depuis ses débuts, le CMCA a répondu à la nécessité de faire circuler des informations professionnelles concernant les intérêts de ses adhérents et partenaires. Ceci d'abord à travers *L'Agenda de l'audiovisuel en Méditerranée*, réalisé et diffusé trimestriellement par le CMCA puis, grâce à la progression du courrier électronique, avec *Méditerranée Audiovisuelle – La Lettre*, journal d'information mensuel diffusé par mail à plus de 3.000 abonnés, dans 25 pays du bassin méditerranéen.
- **MONTREZ – VOIR** : le CMCA a mis en place le *Prix International du Documentaire et du Reportage Méditerranéen (PIDRM)*, un dispositif qui permet de promouvoir et de confronter les documentaires, reportages et magazines concernant la Méditerranée, non seulement au sein de ses membres et partenaires, mais également auprès d'un large éventail de professionnels de l'audiovisuel.

- **ECHANGER** : si des œuvres sont produites, grâce aux réalisateurs formés, si des œuvres sont récompensées, "primées", elles doivent pouvoir être diffusées par les télévisions du bassin méditerranéen. Un obstacle majeur empêche cette diffusion : l'obstacle linguistique. Pour faire face à ce problème, le CMCA propose la mise en place d'un Fonds d'Aide à la Circulation des Œuvres en Méditerranée (FACOM). Ce fonds permettrait le financement de la traduction / adaptation et du doublage / sous-titrage de documentaires et de grands reportages.

De plus larges informations sur le fonctionnement, les partenaires et les actions du CMCA sont disponibles sur le site <http://www.cmca-med.org>

Le **CMCA** est soutenu par :

- le Conseil Général des Bouches du Rhône
- le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
- la Ville de Marseille
- les cotisations des membres adhérents du CMCA

